REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 20 juin 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, du département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève et du Servette FC

Le Centre sportif de Vessy accueillera la première équipe du Servette FC

Dans le cadre d'une convention qui la lie au canton et à la Ville de Genève, la première équipe du Servette FC pourra s'entraîner au Centre sportif de Vessy dès la mise à sa disposition d'un nouveau terrain sur le site, attendue à l'été 2024. Cette solution temporaire est rendue nécessaire par les besoins du club, actuellement sans terrain d'entraînement fixe, et l'obligation légale du canton de mettre à disposition de ce dernier une infrastructure adaptée pour ses matches comme pour sa préparation.

Depuis plusieurs années, le Servette FC est à la recherche d'une solution d'accueil stable pour les entraînements de sa première équipe professionnelle, qui évolue depuis trois ans en Super League (première division suisse). Jusqu'ici, la formation de l'élite jongle avec des lieux d'entraînement variables, répartis sur tout le territoire cantonal, sans possibilité de planification durable. Le canton, quant à lui, tenu par ses obligations légales découlant de la loi sur la répartition des tâches (LRT-3), travaille depuis fin 2019 à l'identification de solutions provisoires pour l'accueil de l'Association du Servette FC et de l'académie, prévu au centre sportif des Evaux, de même que pour l'accueil de la première équipe. Ces démarches font suite au refus en novembre 2019, en votation populaire, du projet de loi de modification de zone afférent au pôle football sur le site de Pré-du-Stand, et dans l'attente de la réalisation d'un pôle football définitif permettant d'accueillir conjointement l'élite ainsi que l'Association du Servette FC.

C'est dans ce contexte que le Servette FC, le canton et la Ville de Genève étudient depuis juin 2020 la possibilité de réaliser, au Centre sportif de Vessy, propriété de la Ville de Genève, un terrain en gazon naturel dédié exclusivement à sa première équipe.

Tout en poursuivant ses efforts en vue de réaliser un pôle football définitif, mais conscient que cette concrétisation prendra encore du temps, le canton a accepté de financer l'investissement nécessaire, à hauteur de 8 millions de francs, à la construction de ce nouveau terrain (T3, cf. plan en annexe), tandis que la Ville de Genève a accepté de son côté de mettre gratuitement le terrain nécessaire à cet effet à disposition du Servette FC.

Une solution soucieuse de l'impact environnemental

Au vu des contraintes d'utilisation du Centre sportif de Vessy et avec l'objectif de maintenir les mêmes capacités d'accueil pour les clubs communaux de la Ville de Genève, le canton a dès lors accepté de financer également la transformation d'un terrain naturel existant (T5) en terrain synthétique (T4 nouveau) et la création d'un nouveau terrain synthétique (T5 nouveau),

tous deux destinés aux clubs de la Ville de Genève. Ces nouveaux terrains synthétiques permettront à la Ville d'offrir près de 60 heures d'utilisation supplémentaires hebdomadaires aux quelque 50 équipes de football résidentes à Vessy.

Avec la satisfaction de trouver une solution pragmatique, rapidement réalisable et soucieuse de l'impact tant environnemental qu'en termes de nuisances, les autorités du canton, représenté par le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, de la Ville de Genève, représentée par la maire de Genève Marie Barbey-Chappuis, et du Servette FC, représenté par Pascal Besnard, ont signé un protocole d'accord relatif à l'accueil temporaire de la première équipe du Servette FC au centre sportif de Vessy. Cette convention a pour but de définir les principes applicables durant toute la phase de vie du projet, depuis sa planification, sa réalisation et son exploitation jusqu'au départ du Servette FC du site de Vessy.

"Avec cette solution rapidement trouvée, le canton est en mesure de tenir ses engagements légaux, mais aussi de montrer son attachement à des conditions adaptées pour l'entraînement d'une équipe professionnelle qui fait rayonner Genève dans toute la Suisse", rappelle Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale.

Pour une durée de 10 ans

Par ailleurs, dans le cadre de cet aménagement, la Ville de Genève prévoit, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan directeur des infrastructures sportives, la réalisation ultérieure d'un terrain de football supplémentaire en herbe (T6 nouv).

"Nous sommes ravis de trouver une solution qui permette à la fois de répondre aux besoins des footballeurs professionnels et ceux des clubs amateurs grâce à la construction de terrains supplémentaires, tout en continuant à moderniser nos infrastructures sportives", souligne la maire de Genève Marie Barbey-Chappuis. "Grâce à une intense collaboration avec l'Etat de Genève, une solution a été trouvée, qui s'avère gagnante pour toutes les parties et surtout pour le sport", se félicite pour sa part Frédérique Perler, conseillère administrative chargée du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève.

La mise à disposition du terrain au bénéfice du Servette FC est prévue à l'été 2024. Selon la convention signée, la durée maximale de celle-ci est de 10 ans dès la mise en service du terrain (T3 nouv).

"Nous sommes heureux d'avoir pu trouver, en collaboration avec le Conseil d'Etat et la Ville de Genève, un terrain d'accueil pour notre première équipe", conclut Pascal Besnard, président du Servette FC. "L'aménagement ainsi que la modernisation des infrastructures sportives sur le site de Vessy offriront à notre équipe professionnelle, mais également aux autres équipes résidentes, des conditions optimales d'entraînement."

Annexe: plan des terrains

Pour tout renseignement complémentaire:

- ***DCS:*** *M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, T. 078 674 69 95*
- ***DSSP:*** *Mme Marie Barbey-Chappuis, maire de la Ville de Genève, en contactant M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication, T. 079 596 19 79*
- ***Servette FC:*** *M. Loïc Luscher, responsable médias et communication, T. 078 629 69 10*